

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Floréal, an VI.



Projets des auteurs de la conspiration qui devoit éclater à Florence. — Détails sur les progrès des troupes françaises dans les petits cantons suisses. — Etat des forces navales anglaises en activité. — Don considérable fait par les officiers de marine du port de Brest, pour la descente en Angleterre. — Nouvelles diverses de Paris. — Extrait d'une lettre particulière d'Allemagne sur la franc-maçonnerie de ce pays.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 francs pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Venise, le 7 floréal.

L'on croit ici que la conspiration découverte à Florence, a donné lieu au voyage du marquis de Manfredini, à Vienne. Des lettres de Florence, du 2 de ce mois, portent que les conjurés devoient arrêter le grand duc, & mettre le feu aux églises du Saint-Esprit, de Saint-Marc & de Sainte-Marie nouvelle : pendant l'incendie & la terreur générale, ils devoient s'emparer des forts, & publier diverses proclamations. On a trouvé plusieurs de ces proclamations déjà imprimées. On a pris à Florence les plus grandes précautions pour réprimer tout mouvement séditieux. Les canons des forts ont été chargés à mitraille. Les troupes ont été pourvues de cartouches. On a aussi envoyé de l'artillerie à Livourne.

S U I S S E.

De Bâle, le 16 floréal.

La guerre contre les petits cantons se pousse avec la plus grande activité. Ce sont leurs habitans eux-mêmes qui ont commencé les hostilités, en marchant en grand nombre contre la ville de Lucerne, où ils se sont très-mal conduits, ont pillé beaucoup de maisons, arraché la cocarde helvétique, & maltraité tous ceux des habitans qui s'étoient déclarés pour la nouvelle constitution. S'ils n'avoient pas reçu la nouvelle de la marche des troupes françaises sur Lucerne, ils y auroient encore commis d'autres excès ; mais dès qu'ils en ont été informés, ils ont pris la fuite, en emmenant avec eux beaucoup de canons, de munitions & de grains. Quelques heures après leur départ, les français arrivèrent à Lucerne.

Une autre colonne républicaine s'est mise en marche de Zurich, & a côtoyé les deux rives du lac pour en balayer les ennemis ; elle leur a livré plusieurs combats, dans lesquels les français sont restés maîtres du champ de bataille : cependant les suisses se sont bien défendus. Plusieurs corps de Zurich ont combattu à côté des français contre les rebelles des petits cantons, qui avoient

saccagé & pillé leurs maisons. La colonne de droite, après avoir complètement battu les schwitzois près de Richterswyl, a continué sa marche & est arrivé à Einsiedlen (Notre-Dame-aux-Hermes). L'autre colonne, après un combat en avant de Stacfa, est entrée à Rapperschwyl, dont les habitans ont tiré par leurs fenêtres sur les français. On croit qu'ils seront sévèrement punis. Cette colonne est destinée à dompter l'animosité du canton de Glarus ; mais il paroît qu'elle n'aura pas besoin de s'avancer plus loin : des députés de Glarus sont arrivés auprès du général Schawembourg, pour lui déclarer que ce canton vouloit accepter la constitution.

Une autre colonne, sous les ordres du général Jordy, battit un corps d'armée des petits cantons à Muri, dans les baillages libres, & entra ensuite à Zug, où elle prit beaucoup de canons : ces troupes se sont jettées de là sur Schwiz, tandis que le corps qui se trouve dans le canton de Lucerne, marche dans les cantons d'Unterwald & d'Uri. Deux demi-brigades sont parties de Zurich, pour occuper le canton d'Appenzell, le Rheinthal & la frontière du Tyrol.

D'après ces nouvelles, dont on peut garantir l'authenticité, il paroît que la guerre contre les petits cantons touche à sa fin.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 12 floréal.

La chambre des communes, dans sa séance du 10 floréal, a adopté les réglemens proposés par M. Dandass, relativement à une meilleure organisation des milices en régimens, bataillons & compagnies.

On a adopté, sur la motion de M. Smith, de nouveaux réglemens relativement aux vaisseaux employés dans la traite des nègres. Ces réglemens tendent à améliorer le sort de ces malheureux pendant la traversée, en spécifiant quelles doivent être les proportions des vaisseaux, & le nombre d'esclaves qu'il sera permis d'y enfermer.

Les prévenus de haute trahison (Arthur O'Conor & ses compagnons) ont de nouveau paru, le 11 floréal, devant la commission établie à Maidstone.

Après quelques observations du procureur-général & de M. Dallas, leur défenseur, ils furent tous décrétés d'accusation suivant les formes usitées. La commission s'ajourna jusqu'au 2 prairial.

Le tableau de distribution des forces navales de l'Angleterre, qui s'imprime tous les mois, présente les résultats suivans :

	vais. de lig.	au-des.	de 50 c.	de 50.	frég.	sloops.
Dans les ports et en équipement,	29	5	41	124		
Dans la Manche & la mer d'Ir-						
lande	26	4	37	56		
Dans les Dunes & les mers du						
Nord	10	2	13	28		
Aux Indes-Occidentales ou en						
route	5	2	30	34		
A la Jamaïque	6	1	6	9		
En Amérique & à Terre-Neuve.	3	1	10	6		
Cap de Bonne-Espérance, Indes-						
Orientales ou en route.	9	4	14	8		
Côtes de Portugal, Gibraltar &						
Méditerranée	24	1	16	10		

Total en activité de service 112 20 169 276

Outre ce nombre, il se trouve dans les ports, soit comme vaisseaux de garde ou autrement, plus de soixante vaisseaux de ligne & un nombre proportionné de frégates & autres bâtimens de guerre. Mais il est à croire que la plupart de ceux-ci sont hors d'état de servir.

Le lieutenant-général Aahercrombie est sur le point de revenir en Angleterre. On ne sait s'il est rappelé, ou s'il vient se concerter avec le gouvernement.

Le major-général sir Charles Agil, vient de publier l'ordre suivant, adressé aux habitans du comté de la Reine :

« Le terme de dix jours étant expiré, on somme de nouveau les habitans de ce comté de suivre l'exemple de ceux de Tipperay, de Kildare & du comté du Roi, en rendant toutes les armes cachées, ainsi que les munitions de guerre.

» Les troupes ont déjà commencé à agir, & elles doivent continuer à le faire avec un redoublement de vigueur jusqu'à ce qu'elles aient donné force à la loi & accompli leur objet.

» Les plans des insurgés sont connus, leurs chefs arrêtés; & dans la plus grande partie du pays, les mécontents ont déjà donné des preuves de leur soumission & de leur repentir.

» Ceux qui se rendront sur-le-champ à cette dernière & pressante invitation, peuvent être sûrs de trouver protection. La persévérance & l'opiniâtreté ne pourront qu'entraîner leur propre ruine & celle de leurs familles ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Brest, le 18 floréal.

On est vivement affligé ici des nouvelles qui viennent de l'Orient. On venoit d'apprendre le malheur du vaisseau l'*Hercule*, pris à vue des nôtres par 18 vaisseaux ennemis, au moment où, en donnant dans le raz, il alloit échapper à tout danger. lorsque l'on a aussi été informé de l'incendie du *Quatorze Juillet*, qui étoit dans le port même de l'Orient & à la veille d'entrer en rade.

Ces malheureux événemens causent des pertes qu'on ne peut pas facilement réparer, & diminuent les moyens qu'on préparoit pour tirer vengeance du gouvernement anglais; mais ils ajoutent d'un autre côté à l'indignation de nos marins, & leur courage, bien dirigé par le talent de nos généraux, suppléera au défaut de plus grandes forces.

La plus grande activité continue de régner dans nos armemens: un vaisseau en suit aussitôt un autre en rade; le *Zélé*, qui avoit été désarmé, il y a cinq jours, pour quelques avaries reçues à la mer, en protégeant l'entrée de nos

convois, de concert avec la division de Bertheaume, ne tardera pas à aller de nouveau en rade.

On peut juger du dévouement des officiers de la marine, par l'empressement avec lequel ils concourent aux préparatifs de l'expédition. L'ex-ministre Pléville-le-Pelley en a reçu, lors de son voyage, des preuves non-équivoques. Mais ils ont voulu y en ajouter encore d'autres. On sait que malgré l'extrême & longue détresse d'où ils sortoient à peine, ils avoient ouvert une souscription pour la descente & pour les prisonniers détenus en Angleterre. Le produit vient d'en être déposé au trésor de la marine; il s'éleve à 19,590 francs, dont 14,899 francs pour le premier objet, & 4691 pour le second. Les troupes de la marine, l'administration & les officiers de santé ont aussi fait une souscription qui avoit la même destination.

De PARIS, le 23 floréal.

Il est aujourd'hui officiellement annoncé que le directeur exécutif a reçu la nouvelle que le baron de Thugut, ministre des affaires étrangères à Vienne, a donné sa démission. On ajoute que l'empereur l'a acceptée, & a nommé M. le comte de Cobenzel pour le remplacer.

— Le directoire vient de destituer le contre-amiral Nielly, commandant des armes, et Secondat, commissaire-ordonnateur à l'Orient. Il a remplacé le premier par Dalbarade, ancien ministre de la marine; & le second par Laboulay.

— On assure que Caillard, rappelé de Berlin, est nommé à l'ambassade de Suede; & Lacombe Saint-Michel, membre sortant du conseil des anciens, à celle de Constantinople.

On dit aussi que Roberjot passe de Hambourg auprès de la république helvétique.

— Netmann, parti avec Gallois comme secrétaire, & qui, depuis le retour de celui-ci, étoit resté chargé en Angleterre de tout ce qui concerne l'entretien de nos prisonniers, est rappelé de Londres; il sera remplacé dans ses fonctions par Niou, ci-devant membre de la convention.

— On assure que François (de Neufchâteau) reprendra le ministère de l'intérieur en quittant le directoire, & que le ministre actuel, Letourneux, se contentera de la place de chef de la première division, que Chasset laisse vacante pour entrer au corps législatif.

— Le bureau central vient de défendre, de la manière la plus expresse, les réunions d'ouvriers qui se coalisent pour fixer arbitrairement le prix des journées de travail, & qui prennent à cet égard des arrêtés.

— On dit que la diligence de Rennes à Tours a été pillée depuis peu de jours.

— Des lettres de l'Orient annoncent que les Anglais ne quittent plus ces parages, & qu'ils font sur ces côtes des versements d'individus qui pourroient bien être des espions, quoiqu'ils paroissent envoyés pour se procurer des vivres. Quelques compagnies ont été envoyées sur les points les plus menacés.

— Deux distributeurs de faux louis, au millésime de 1786, ont été arrêtés le 18 floréal. On en a trouvé sur eux 500.

— On parle d'un grand acte de sévérité exercé par Paul I contre le corps du ci-devant prince de Condé, qui donnoit dans ses états l'exemple de l'insubordination. On ne dit pas précisément de quelle nature est cette vengeance; mais il paroîtroit, d'après des lettres écrites en termes

obscur, qu'il a renvoyé les émigrés de la partie de son empire située en Europe.

— On vient de fermer ici tous les édifices destinés à un culte public, à l'exception de ceux qui étoient désignés pour cette commune, par la loi du 30 prairial an 3.

— Le bruit couroit dernièrement à Londres, dit un de nos journaux, que l'ex-directeur Carnot avoit de fréquentes conférences avec Pitt, chez lequel il se rendoit en secret. Nous attendons le signalement qu'on a promis de ce prétendu Carnot. Jusques-là nous regardons ces bruits comme une perfidie nouvelle du ministère britannique.

Il a fait publier que tous les chefs des Irlandais-Unis étoient arrêtés. Plusieurs d'entr'eux s'apprentent à lui prouver bientôt qu'ils ne sont pas arrêtés.

— On a droit d'espérer, disoit hier le Rédacteur, que les émigrés réfugiés à Turin n'y feront pas un long séjour.

— Le citoyen Isidore Lottin, natif de Brienne, département de l'Aube, est décédé à Paris, le 13 floréal an 6, âgé de 101 ans & quatre jours; il n'avoit jamais essuyé la moindre maladie. Il étoit, avant la révolution, scelleur héréditaire de France, honoraire en la grande chancellerie. Sa mort fut un sommeil, ou plutôt l'extinction d'un flambeau qui n'a plus d'aliment.

Barthelemi Arena, au rédacteur.

Paris, le 21 floréal, an 6.

« La Corse n'est point troublée dans ce moment, & si elle pouvoit l'être, ce ne viendroit jamais de moi ni de mes amis.

» Nous avons combattu constamment pour la république, contre les anglais et les rebelles; nous avons souffert la déviation de nos propriétés, & nous n'avons jamais quitté l'étendard tricolor.

» Dans la dernière révolte nous avons résisté aux efforts des rebelles, & coopéré de toutes nos forces à éteindre la guerre civile & à faire respecter le gouvernement.

» Je suis à Paris, depuis le 10 floréal, nommé représentant du peuple par la majorité des électeurs du département du Golo; & j'attends la décision du corps législatif, car la minorité s'est permis de substituer les violences aux suffrages qui lui manquoient pour faire réussir son candidat.

Signé, B. ARENA. »

V A R I É T É.

Extrait d'une lettre d'Allemagne sur la franc-maçonnerie.

Il paroît dans une de nos feuilles un tableau très-bien tracé des associations secrètes émanées, depuis cinquante ans, de la franc-maçonnerie. Frédéric II, n'étant encore que prince royal, avoit été reçu franc-maçon à Brunswick, où une loge de Hambourg avoit, à cet effet, député des *maîtres*. Mais le néophyte fut peu édifié des mystères auxquels on l'avoit initié; & les députés s'en retournèrent à Hambourg, les mains vuides, & fort trompés eux-mêmes dans leur attente. Ils demandèrent des indemnités à leur loge; ce qui occasionna de grandes divisions parmi les frères.

Frédéric, se nourrissant de préventions, comme la plupart des hommes à grand caractère, conserva depuis lors une forte antipathie contre les associations secrètes. Cette antipathie s'accrut beaucoup lorsqu'il s'aperçut que des émissaires & des agents de pareilles associations réussissoient à prendre de l'empire sur l'esprit du prince royal, depuis Frédéric-Guillaume II. Dans la vue de balancer

une aussi funeste influence, il soutint constamment les efforts de différens hommes de lettres de Berlin (entr'autres Nicolai & Biester), qui prenoient particulièrement à tâche de découvrir les ex-jésuites sous les différens masques dont ils se couvroient à la faveur de ces associations. Les Berlinoises *chasseurs aux jésuites* (*Jesuitweicher*) découvrant les jésuites *par l'odorat*, comme les chiens qui chassent aux truffes (c'étoit là le nom que leur donnoient leur nombreux adversaires), outroient quelquefois leur système, précisément parce que c'étoit un système. Mais le procès de madame de Lichtenau semble encore prouver que ce qui se passoit autour du feu roi tenoit à un plan très-vaste, tendant au rétablissement du catholicisme dans l'Allemagne protestante, & que Woellner, Hermès & d'autres apôtres d'une orthodoxie diamétralement contraire à l'esprit du protestantisme, étoient les partisans de ce plan.

Bode avoit fait des voyages à Paris peu d'années avant la révolution: c'en fut assez pour établir l'opinion que Bode & ses amis d'Allemagne avoient été les coopérateurs des *jacobins* de France pour une révolution générale, tendante à républicaniser toute l'Europe. (Les amis particuliers de Bode à Paris avoient été les fermiers-généraux Boudi & Lavalette, guillotines, avec Lavoisier & leurs autres anciens amis; la seule loge qu'il y fréquenta fut celle des *Amis réunis*.) On suspecta, on opprima partout les francs-maçons, sur-tout dans le pays d'Hanovre, où les hommes les plus irréprochables étoient de cette association. Il n'y a pas encore un an qu'on y a envoyé de Windsor le professeur de Deluc, avec la mission expresse d'y exercer une surveillance politique; mission sur laquelle il s'est concerté en route avec quelques-uns des coryphées du parti des *obscurcans*; entr'autres avec un nommé Reichard, de Gotha.

Mais les triomphes de la république ont de nouveau beaucoup diminué les forces de ce parti, qui a essuyé une défaite peut-être plus sensible encore par la mort du dernier roi de Prusse. Au mérite d'imiter son grand oncle, Frédéric-Guillaume III joint le mérite plus grand encore de l'imiter en homme qui pense lui-même; on remarque dans ce jeune prince ce que Tacite louoit dans Agricola; *modus in sapientiâ*. C'est là le caractère de la déclaration qu'il a faite depuis peu relativement aux francs-maçons qu'il a refusé de reconnoître comme association, mais auxquels il a promis protection pendant qu'ils observoient religieusement l'ordre & les loix.

Ce qui donne à ces détails plus d'intérêt qu'ils n'en paroissent avoir au premier coup-d'œil, c'est que l'Allemagne se divise en ce moment en francs-maçons & non francs-maçons, comme la France en amis & en ennemis de la révolution. C'est sur les francs-maçons que comptent les amis de la liberté dans ce pays. Mais c'est aussi contre eux que se déchainent tous les sectateurs des vieilles opinions; ceux qui voudroient sacrifier le genre humain entier à l'orgueil & à l'intérêt de quelques individus qui, parce qu'ils l'ont opprimé long-temps, croient avoir acquis le droit de l'opprimer toujours. Mais une telle illusion ne sera plus bientôt que celle de quelques esclaves qui en profitent, comme les prêtres vivoient autrefois de leurs idoles.

Une chose assez singulière, c'est que ce fût Frédéric II qui donna le signal de la persécution contre l'*illuminantisme de Bavière*, qui cependant étoit l'opposé de l'*illuminantisme* nommé depuis *prussien*, à cause de son influence

sur le feu roi de Prusse. Ce dernier tenoit de très-près à ce qu'on a connu en France sous le nom de *martinisme*. Mais la secte des *Illuminés de Bavière*, fondée par un philosophe bavarois nommé Weirhanpt, avoit pour but de balancer l'empire que les jésuites avoient pris en Bavière, aux formes mystiques près, qu'elle avoit adoptées dans son organisation; elle avoit des rapports très-essentiels avec la secte encyclopédique de France. Peut-être la conformité des noms avoit-elle trompé Frédéric II; peut-être aussi pensoit-il que ces associations étoient toutes politiquement dangereuses, quelque fût leur but.

Quoiqu'il en soit, les associations secrètes, maçonniques & autres se divisèrent, il y a une vingtaine d'années, en deux systèmes opposés: l'un *philosophique*, l'autre *anti-philosophique*. Ce schisme éclata d'une manière très-marquée dans la littérature allemande. Ignace de Born, à Vienne, sous Joseph II; Bode, en Saxe, déployèrent l'un & l'autre la plus grande activité pour imprimer à la franche-maçonnerie le caractère des lumières du siècle. Ils vouloient qu'elle pût s'opposer efficacement à l'influence d'un parti secrètement très-puissant qui s'emparoit des âmes foibles par l'attrait de la *pierre philosophale*; du *remède universel*, par la terreur des apparitions, & dont les desseins cachés étoient fort redoutés des protestans d'Allemagne.

Ils réussirent à faire entrer dans leurs intérêts différens princes allemands, entre autres les ducs de Gotha & de Weimar. Le parti qu'on nommoit en Allemagne *les obscurs*, en opposition à celui des *hommes éclairés*, avoit un dessous très-décidé. Mais la révolution française, en échauffant toutes les passions, en alarmant tous les intérêts, donna passagerement une grande prépondérance au parti *anti-philosophique*. Les berlinois, *chasseurs aux jésuites*, les hommes qui avoient travaillé dans la franche-maçonnerie, furent accusés de *jacobinisme* par un ex-jésuite de Vienne, nommé Hofmann, favori de l'empereur Léopold; par le médecin Zimmermann, Suisse établi à Hanovre, à qui la tête avoit tourné, parce que Catherine correspondoit avec lui, & par une infinité d'écrivains politiques qui trouvoient tous plus ou moins d'appui dans les terreurs qu'inspiroit la liberté française.

L I T T É R A T U R E.

Principes des Mœurs chez toutes les Nations, ou Cathéchisme universel, par Saint-Lambert, 3 vol. in-8°. Prix, br. 10 francs, & 13 francs franc de port. A Paris, chez H. Agasse, rue des Poitevins.

L'ouvrage que Pon offre aujourd'hui au public est d'un homme très-connu par un ouvrage bien différent. Cependant les notes du *poème des Saisons*, le genre même du poème, les fables de Saady, & quelques articles de l'*Encyclopédie*, ont dû donner l'idée de la philosophie de l'auteur. Ce livre en est le développement. Il a été terminé avant la révolution. Le grand âge du citoyen Saint-Lambert, à présent de quatrevingt-deux ans, ne lui a permis d'y rien changer depuis. L'espérance que les principes des vertus qu'il développe, & la manière absolument nouvelle qu'il emploie pour les inspirer, produira quelque bien, l'a déterminé à l'impression. Si cette espérance se réalise, elle sera la consolation de sa vieillesse.

Note des redacteurs. — Nous tâcherons de faire bien connoître cet ouvrage, le plus important qui ait paru depuis long-temps, le plus digne d'honorer la fin de ce siècle.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423. A. FRANÇOIS.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 23 floréal.

L'archiviste du corps législatif demande à être autorisé à déposer aux archives le manuscrit original des confessions de J. J. Rousseau.

Cette proposition, convertie en motion, est adoptée.

Divers membres présentent ensuite des projets de résolution sur des objets particuliers.

Le conseil en ordonne l'impression.

Il procède au scrutin pour compléter la liste des dix candidats à présenter au conseil des anciens pour la place qui sera vacante au 1^{er} prairial au directoire exécutif.

Quatre citoyens seulement ayant réuni hier la majorité des suffrages, il en restoit fix à nommer :

Le nombre des votans étoit de 312 la majorité de 157 : il n'y a eu que le citoyen Golhier qui a réuni 165 voix & le citoyen Moulins qui en a réuni 159 qui ait obtenu aujourd'hui la majorité; ainsi, demain, il sera procédé à un troisième scrutin.

Ceux qui ont obtenu des voix ensuite, mais pas en nombre suffisant, sont les mêmes citoyens sur lesquels les suffrages ont déjà été répartis hier, & dont nous avons donné les noms :

Nota. Le conseil des anciens a approuvé trois résolutions. La première, du 19 floréal, ordonne la réémission de mandats territoriaux jusqu'à concurrence de 25 millions; la seconde, du 8 floréal, annule les élections faites à Saint-Domingue en l'an 4, avant la connoissance officielle de l'acceptation de la constitution; la troisième transfère d'Ambrun à Gap les tribunaux du département des Hautes-Alpes.

Bourse du 23 floréal.

Amsterd... 58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$.	Montpellier..... 1 p. $\frac{9}{10}$ 15 j.
Idem cour..... 55 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{2}$.	Rente provisoire..... 10 f.
Hamb... 190 $\frac{1}{2}$, 191, 188 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons..... 15 fr. 38 c.
Madrid..... 12 f. 18 c.	Bon 2/3..... 1 f. 85 c.
Mad. effect..... 15 f. 6 c.	Bon 3/4.....
Cadix..... 12 f. 18 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 45 per.
Cad. effect..... 15 l. 6 c.	Or fin..... 106 f. 25 c.
Gènes..... 96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg..... 50 f. 50 c.
Livourne..... 104 $\frac{1}{2}$, 103 $\frac{1}{2}$.	Portugaise..... 97 f.
Geneve..... 2 p. arg. cour.	Piastre..... 5 f. 35 c.
Bâle..... pair, 2 per.	Quadruple..... 8 f. 25 c.
Lyon..... pair 10 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 62 c.
Marseille..... 1 p. $\frac{1}{2}$ b. 20 j.	Guinée..... 26 f.
Bordeaux..... pair 15 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35 f.

Espirit $\frac{3}{8}$, 435 à 460 f. — Eau-de-vie 22 deg., 330 à 400 f. — Huile d'olive, 1 f. 13 à 15 c. — Café Martin, 3 f. à 3 f. 10 c. — Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 50 à 65 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 50 à 60 c. — Savon de Marseille, 1 f. 15 à 18 c. — Coton du Levant, 2 f. à 2 f. 50 c. — Coton des Isles, 2 f. 90 c. à 3 f. 50 c. — Sel, 5 f.

LA FAMILLE NAPOLITAINE, par Mistriss Ellen d'Exeter, traduit de l'anglais, par P. L. Lebas, 3 vol. in-12, avec fig. Prix, 5 francs & 6 francs 50 cent. franc de port. A Paris, chez Chaigneau aîné, imprimeur-libraire, rue de Chartres, n°. 313; Devaux, Libraire, palais Egalité, n°. 181; Vente, libraire, boulevard des Italiens.

Ce roman présente le tableau d'une famille intéressante entraînée dans les plus grands malheurs par l'insouffrance & la méchanceté d'un de ses membres.